

CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2018

Etaient présents : Mme Marie-Lucie HENRY - Mme Lise FAGOT - Mme Evelyne WARIN - M. Bruno LURION - M. Marcel BOUCHE - Mme Evelyne MAIRE – M. Gérard NOWACZYK - M. Jean-Michel Mexique - Mme Marie Christine BERNARD - Mr Guy HENRY

Excusé ayant donné pouvoir : M. Stéphane VIOLANT (pouvoir à M. Jean-Michel Mexique)

Madame Lise FAGOT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

• **Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD)**

Après avoir débattu des orientations générales du futur Projet d'Aménagement et de Développement Durables et délibéré, le Conseil municipal :

Prend acte de la tenue ce jour du débat organisé en son sein sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Commune du Territoire de Lunéville à Baccarat.

• **Contrats d'entreprise pour travaux forestiers**

Après avoir étudié plusieurs propositions, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer un contrat d'entreprise pour travaux forestiers dans les parcelles 28, 29 et 30, avec la SAS La forestière des Jumeaux, pour :

- l'abattage et le façonnage de bois d'œuvre et de bois d'industrie au prix de 10.00€ HT le m3
- le débardage de bois d'oeuvre et de bois d'industrie au prix de 7.00€ HT le m3
- le câblage au prix de 100€ HT l'heure.

Après avoir étudié plusieurs propositions, le conseil municipal, à l'unanimité :

autorise Madame le Maire à signer un contrat d'entreprise pour travaux forestiers dans les parcelles 19 et 25, avec Monsieur Laurent PIERRON, pour :

L'abattage et le façonnage de grumes :	11€ HT le m3
L'abattage et le façonnage du BIL feuillu	12€ HT le m3
Le façonnage des stères de bois en forêt	27€ HT le stère

autorise Madame le Maire à signer un contrat d'entreprise pour travaux forestiers dans les parcelles 19 et 25, avec Monsieur Christian HIEL, pour :

Débardage des grumes :	8€ HT le m3
Débardage du BIL feuillu :	9€ HT le m3

- **Subvention à la coopérative scolaire**

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de verser une subvention d'un montant de 50.00€ à la coopérative scolaire, en remboursement de l'achat d'un panier de basket.

- **Proposition de prolongation du contrat de travail de Monsieur Joël Bernard**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que le contrat de travail de Monsieur Joël BERNARD prend fin le 31 décembre 2018.

Compte tenu de la charge de travail en forêt communale, elle propose de reconduire l'intéressé dans ses fonctions

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de renouveler le contrat de travail de Monsieur Joël BERNARD, en qualité d'adjoint technique, à mi-temps du 1^{er} janvier 2019 au 30 septembre 2019.

- **Dépenses à imputer à l'article budgétaire 6232, fêtes et cérémonies**

Conformément à la demande de Madame le percepteur de Baccarat, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, fixe comme suit les principales dépenses à imputer à l'article 6232, fêtes et cérémonies

- fêtes patriotiques
- fête patronale
- colis et repas des anciens
- vœux du maire
- gerbes décès
- cadeaux naissance ou mariage personnel, conseillers municipaux
- cadeaux départ personnel communal
- Saint-Nicolas élèves scolarisés à Glonville
- boissons gâteaux réunions
- feux d'artifice, disc-jockey
- médailles personnel communal et élus